

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

---

*Année 1912*

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

1912

LA

# FLORE DE LA CHAOUIA

ÉTUDIÉE PAR

LE PHARMACIEN-MAJOR MOREAU

---

La flore de la Chaouia est très riche. Celui qui parcourt le pays aux mois de mars et avril est frappé de la luxuriance de la végétation.

Telles plantes qui, en France, sont herbacées, atteignent, en Chaouia, le port de sous-arbrisseaux, et le botaniste serait tenté, dans un examen superficiel, de décrire comme espèces nouvelles des espèces déjà connues, mais atteignant des dimensions anormales.

Il faut rapporter à la fertilité du sol et aux conditions climatiques exceptionnelles cette puissante végétation.

Les arbres font défaut sur une grande partie de ce pays. La forêt de Camp-Boulhaut est le seul point boisé à signaler. Aucune raison naturelle (sauf sur l'extrême littoral) ne s'opposant à la croissance des espèces arborescentes, c'est à l'indigène qu'il faut rapporter ce complet déboisement.

C'est aux mois d'avril et de mai que fleurit la presque totalité des plantes de la Chaouia. A cette époque, les espaces non cultivés apparaissent comme de vastes tapis à plages multicolores, où l'orangé du souci côtoie le jaune du pyrèthre ou le blanc des narcisses. Ces plages fleuries disparaues, d'autres leur succèdent, et ainsi jusqu'à la fin juin. De ci, de là, des touffes de mandragores bleues, de lins jaunes, de silènes roses, etc., ponctuent ces grands espaces fleuris.

Dès le commencement de juillet, le grand soleil et le manque d'eau ont fait disparaître, les unes après les autres, toutes ces espèces herbacées.

Quelques plantes nettement estivales subsistent seules au milieu des grands espaces brûlés.

Les pluies qui reviennent, rares en octobre-novembre, abondantes ensuite, ramènent la verdure, et alors qu'en France les froids s'installent, les premières fleurs de ce printemps marocain apparaissent. C'est le moment des beaux tapis odorants de *Narcissus autumnalis* L., auxquels se mêlent bientôt les pétales striés de rouge des fleurs acaules de l'*Erythrostictus punctatus*.

Puis, peu à peu, les autres espèces fleurissent et nous revenons au beau temps de mars-avril.

Les plantes à bulbes et celles à feuilles épaissies sont abondamment représentées. C'est à la longue période de sécheresse habituelle qu'il faut rapporter ce fait.

La liste des plantes à fleurs connues à ce jour, et établie par le pharmacien-major Moreau, comprend près de *cinq cents* espèces, qui ont presque toutes été ramassées en 1908 et 1909, aux environs immédiats de Casablanca. Elles représentent, à de très rares exceptions près, la flore complète de ces environs.

Leur préparation pour conservation en herbier a été très laborieuse. L'humidité constante du climat n'a pas permis, en effet, la dessiccation par les procédés habituels. Il a fallu sécher toutes ces plantes à l'étuve, et encore quelques espèces ont dû être reprises plusieurs fois pour obtenir un échantillon convenable.

La plupart de ces espèces ont été déterminées par le pharmacien-major Moreau ; certaines, spéciales à la flore marocaine, rares et même nouvelles, ont été déterminées par M. le professeur Pittard, de l'Académie de Poitiers. L'herbier entier est déposé à la Sorbonne.

L'importance qu'aurait la détermination complète des espèces de la Chaouia n'échappera à personne. Tant au point de vue scientifique pur qu'au point de vue économique pour applications possibles, il serait désirable que la flore de ce pays fût complétée par la détermination des espèces non encore découvertes, et dont le nombre doit être restreint.

(Communiqué par la Chambre de commerce de Lyon.)

# PLANTES RÉCOLTÉES

## AUX ENVIRONS DE LA CHARTREUSE-DE-PORTES

entre Serrières, la Chartreuse et Villebois

(Ain)

*Parcours.* — Serrières (station du chemin de fer routier), Benonces, la ferme de Coût, la Chartreuse, la Courerie, le valon du Rhéby, Villebois bourg et Villebois station du P.-L.-M.  
Sol calcaire. Epoque : juin.

*Actæa spicata.*  
*Iberis Timeroyi.*  
*Turritis glabra.*  
*Arabis turrila.*  
*Dentaria pinnata.*  
*Cardamine impatiens.*  
*Thlaspi perfoliatum.*  
*Biscutella lævigata.*  
*Helianthemum vulgare.*  
— *pulverulentum.*  
*Dianthus sylvestris.*  
*Saponaria ocymoides.*  
*Moehringia muscosa.*  
*Linum angustifolium.*  
*Rhamnus alpinus.*  
*Tetragonolobus siliquosus.*  
*Astragalus glycyphyllos.*  
*Trifolium montanum.*  
*Ononis natrix.*  
— *spinosa.*  
*Orobis vernus.*  
— *niger.*  
*Hippocrepis comosa.*  
*Rubus idæus.*  
*Sorbus aria.*  
*Carum Carvi.*  
*Laserpitium Siler.*  
*Pimpinella magna.*  
*Bupleurum junceum.*  
*Ægopodium Podagraria.*  
*Caucalis grandiflora.*  
*Charophyllum aureum.*  
*Epilobium montanum.*

*Sambucus racemosa.*  
*Rubia peregrina.*  
*Galium myrianthum.*  
*Asperula cynanchica.*  
*Carduus defloratus.*  
*Tussilago Farfara.*  
*Lactuca muralis.*  
*Prenanthes purpurea.*  
*Cirsium eriophorum.*  
*Inula montana.*  
*Hieraceum lanatum.*  
*Senecio flosculosus.*  
— *Fuchsii.*  
*Bellidiastrum Michellii.*  
*Phyteuma spicatum.*  
— *orbiculare.*  
*Campanula medium.*  
— *persicifolia.*  
— *glomerata.*  
*Pyrola rotundifolia.*  
*Veronica prostrata.*  
*Chlora perfoliata.*  
*Scrophularia Hoppii.*  
*Rhinanthus glaber.*  
— *hirsutus.*  
*Erinus alpinus.*  
*Digitalis lutea.*  
— *grandiflora.*  
*Stachys recta.*  
— *sylvatica.*  
*Teucrium montanum.*  
*Rumex scutatus.*  
*Daphne laureola.*

<i>Asarum europæum.</i>	<i>Orchis mascula.</i>
<i>Euphorbia platyphylla.</i>	— <i>maculata.</i>
<i>Allium ursinum.</i>	— <i>militaris.</i>
<i>Lilium Martagon.</i>	— <i>morio.</i>
<i>Phalangium ramosum.</i>	— <i>ustulata.</i>
— <i>Liliago.</i>	— <i>conopsea.</i>
<i>Ornithogalum pyrenaicum.</i>	— <i>pyramidalis.</i>
<i>Polygonatum verticillatum.</i>	— <i>odoratissima.</i>
<i>Paris quadrifolia.</i>	<i>Ophrys muscifera.</i>
<i>Tamus communis.</i>	— <i>arachniles.</i>
<i>Narcissus poeticus.</i>	<i>Luzula nivea.</i>
<i>Epipactis atrorubens.</i>	<i>Eriophorum angustifolium.</i>
— <i>latifolia.</i>	<i>Milium effusum.</i>
<i>Listera ovata.</i>	<i>Sesleria cærulea.</i>
<i>Neottia nidus avis.</i>	<i>Melica uniflora.</i>
<i>Cephalanthera rubra.</i>	— <i>nutans.</i>
— <i>ensifolia.</i>	<i>Nardurus tenellus.</i>
<i>Orchis bifolia.</i>	<i>Asplenium Halleri.</i>
— <i>viridis.</i>	<i>Scolopendrium officinale.</i>
— <i>sambucina.</i>	

R. GÉRARD.

## HERBORISATION A PONT-DE-VAUX (AIN)

Appelé pour affaires, fin juillet dernier, à Pont-de-Vaux, localité du département de l'Ain située au nord de Mâcon, j'en ai profité pour visiter les environs en compagnie de mes deux collaborateurs, MM. L. Faucheron et J. Goujon. Nos recherches se sont faites surtout entre Fayolle et Boz. Le terrain y est sableux, couvert dans les parties incultes par le *Calluna vulgaris*. Les dépressions sont humides et portent particulièrement des sphaignes.

Négligeant les plantes trop vulgaires, je me contenterai de signaler les suivantes, qu'on rencontre en quantité notable :

<i>Juncus squarrosus</i> L.	<i>Plantago arenaria</i> W. et Kit.
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	<i>Senecio sylvaticus</i> L.
<i>Hottonia palustris</i> L.	<i>Juncus supinus</i> Moench.
<i>Rhynchospora alba</i> Vahl.	<i>Sparganium simplex</i> Huds.
<i>Lycopodium inundatum</i> L.	<i>Phellandrium aquaticum</i> L.
<i>Trifolium arvense</i> L.	<i>Centaurea nemoralis</i> Jord.
<i>Corynephorus canescens</i> P. de Bauv.	

R. GÉRARD.